

Nicolas PUGNET

[REDACTED]

Madame Patricia BREMOND

Maire de Marvejols

9 Av. Savorgnan de Brazza,
48100 Marvejols

le 24 Septembre 2024

Copie: Mr Philippe Castanet, Préfet de la Lozère

Mr Valéry Morron, Procureur de la République ,TJ de Mende

Object: Lettre ouverte sur l'insécurité à Marvejols.

Madame la Maire,

Il a été porté à mon attention et j'ai malheureusement pu le constater par moi-même que depuis plusieurs semaines, des attroupements que l'on pourrait considérer comme un «point de deal» se constituent régulièrement en soirée entre la place des Cordeliers, la porte du Theron et le bas de la place Henri-Cordesse. Des voitures sont régulièrement arrêtées sur la voie publique, des «échanges» en tous genre ont lieu, le tout étant source de tentatives de racket, de vagabondages et ivresses sur la voie publique incommodant les passants et riverains.

Je vous rappelle que la sécurité publique fait partie des responsabilités d'un maire. Cette obligation est encadrée par plusieurs articles de lois, principalement le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2212, ainsi que l'article R610-5 du Code pénal.

La jurisprudence est également très claire quant à la responsabilité du maire, qui peut être tenu responsable pénalement en cas de carence dans l'exercice de ses pouvoirs de police, notamment si un événement dangereux survient faute de mesures adéquates.

Si vous preniez le temps de déambuler en ville, loin des micros et des photographes, pour ressentir l'atmosphère et observer la vie à Marvejols, vous auriez constaté depuis longtemps la situation déplorable vers laquelle le centre-ville évolue. Les habitants, les commerçants et moi-même espérons que vous changerez votre positionnement idéologique manifestement laxiste.

Je vous demande de prendre au plus vite, en lien avec les services de l'État, toutes les mesures nécessaires pour que Marvejols ne devienne pas le « point de deal et d'insécurité » de la Lozère.

Avec tout mon respect.

[REDACTED]